

TERRITOIRES
DU
RUANDA-URUNDI

Usumbura, le 19 mai 1938.

N° 1682 / Just. 2 B.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Réponse au n°.....

du..... 19.....

ANNEXE

OBJET :

Monsieur l'Officier du Ministère Public,

Il m'est revenu que des Officiers du Ministère Public, délivrent aux particuliers qui en font la demande des copies de procès verbaux, ou autres pièces judiciaires.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que cette pratique est irrégulière.

Je me réserve seul le droit de donner suite à de semblables requêtes, vous avez donc toujours à m'en référer.

Le Commissaire Provincial adjoint COUBEAU
Gouverneur ffons,



A Monsieur l'Officier du Ministère Public

à

T O U S.

372 / TT
le 20-5-38



RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI.

N° 169/TT.

Transmis à Monsieur le Chef du Parquet
du Ruwanda Ruanda à Kigali l'R.M.P. N° 1737
concernant une amende transactionnelle infligée
à l'Hindou LAXMANDASS VARMA de Ruhengeri pour in-
fraction à la police de roulage.

Ruhengeri, le 19.7.38
L'O.P.J. TRATSAERT, R

